

Pédagogie théâtrale

RS6645 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333t, 333v
Formacode(s)	44542, 45022
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2024
Date d'échéance	31/05/2027

Certificateur(s)

CHANTIERS NOMADES · SIRET : 50108707600045

CHANTIERS NOMADES · SIRET : 50108707600037

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Aujourd'hui, nombre d'artistes professionnels viennent à la transmission de l'art théâtral de manière autodidacte. L'objectif est de permettre à ces professionnels de disposer de compétences adaptées aux enjeux de cette activité.

La certification « Pédagogie théâtrale » s'adresse aux professionnels du spectacle vivant (artistes intervenants en établissement scolaire, culturel ou d'enseignement supérieur, en milieu associatif, en milieu hospitalier et en milieu paramédical ou carcéral) et aux enseignants ayant une pratique de l'art théâtral et de sa pédagogie. Elle comprend les compétences requises pour concevoir, mettre en œuvre et valoriser un projet de transmission de l'art théâtral. Dans cette perspective, les titulaires de la certification maîtrisent non seulement les compétences liées à la transmission de l'art théâtral à proprement parler (maîtrise des contenus, transmission et évaluation des apprentissages) mais aussi les compétences liées à la gestion d'un projet de transmission de l'art théâtral (conception, réalisation, évaluation et pilotage), les compétences liées à l'ingénierie d'un programme de transmission de l'art théâtral (conception et évaluation) et les compétences liées à l'information et au conseil des participants.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- 1 - Concevoir un projet de transmission de l'art théâtral en tenant compte de l'environnement pour initier sa mise en œuvre.
- 2 - Concevoir un programme de transmission de l'art théâtral en élaborant les objectifs et contenus des séances afin de mettre en place l'atelier.
- 3 - Conduire des séances de travail en prenant en s'adaptant aux attentes et capacité du groupe afin de transmettre l'art théâtral aux participants.
- 4 - Développer sa pratique pédagogique en intégrant des apports théoriques, artistiques, culturels et les données physiques sollicitées pour assurer une transmission de qualité.
- 5 - Evaluer les apprentissages des participants et du groupe en se basant sur les critères et modalités d'évaluation pour leur donner un retour constructif et motivant.
- 6 - Evaluer le projet de transmission en structurant une séance d'auto-évaluation du projet et du programme en intégrant le mandant et l'équipe pédagogique pour définir des points forts et des pistes d'amélioration.
- 7 - Suivre l'évolution du champ artistique et des politiques publiques en matière d'éducation artistique et culturelle pour pouvoir informer et conseiller les participants.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse à des artistes intervenants en établissement scolaire, culturel ou d'enseignement supérieur, en milieu associatif, en milieu hospitalier et en milieu paramédical ou carcéral.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les membres du jury de la certification respectent obligatoirement l'un de ces 3 critères :

- Être artiste professionnel justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans sa pratique du théâtre (interprète, metteur en scène, ...).
- Être artiste enseignant titulaire du D.E. de professeur de théâtre ou du C.A aux fonctions de professeur d'art dramatique.
- Être Cadre au sein d'une structure de création, de diffusion, d'enseignement ou d'accompagnement dans le champ du spectacle vivant.

Le jury sera composé de 4 personnes et ne devra avoir entretenu aucun lien professionnel ou personnel avec les candidats. Minimum 50% des membres du Jury sont externes.

Les Chantiers Nomades s'assurent que les examinateurs connaissent le référentiel de la certification concernée, ainsi que les droits et obligations afférents à leurs actions et tâches.

Le référentiel de certification fixe les modalités et critères d'évaluation permettant de vérifier les compétences du candidat.

Base légale

Date de décision	31/05/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2027
Date de dernière délivrance possible	30/11/2027

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6645/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	11 400 €
Durée	190 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	75 600 €
Coût moyen par dossier	8 400 €
Durée moyenne	110 h
Période	11/2025 – 12/2025
OPCO	64 %
France compétences	36 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.